

COMPRENDRE LA LAÏCITÉ ET LA GESTION DES FAITS RELIGIEUX POUR MIEUX ACCOMPAGNER LE PUBLIC ACCUEILLI

Fiche PP55TRA

[Faire une demande de formation](#)



A définir



Dans vos locaux



1 jour (7 heures)



Adhérents : 1400 euros (jusqu'à 12 participants)

Objectifs pédagogiques

- Acquérir un vocabulaire commun sur le principe de laïcité ; Mieux appréhender le cadre légal et réglementaire de la laïcité ;
- Mieux appréhender le cadre légal et réglementaire de la gestion des faits religieux ;
- Acquérir des connaissances sur les principales traditions religieuses ;
- Savoir mieux accueillir et mieux accompagner des publics aux convictions variées.

Programme

Apports théoriques et réglementaire

P sur le droit de la laïcité ;

P sur le droit du travail en matière de gestion des faits religieux

Echanges et questions sur les situations des stagiaires

Apports théoriques

P sur la notion d'espaces et de statut professionnel

P sur les principales traditions religieuses en France Echanges et questions sur les situations des stagiaires

P Cas pratiques, QCM et mises en situation

Public

Tous collaborateurs, notamment ceux en relation directe avec les publics accueillis et accompagnés

Pré-requis

Pas de pré-requis

Modalités et délais d'accès à la formation

Demande via le formulaire en ligne pour être contacté par l'Uriopss IDF afin d'élaborer le projet et déterminer les modalités pratiques d'organisation de la formation (date, tarif, lieu, horaires...). La formation est organisée pour des groupes de 5 à 12 personnes

Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap

Méthodes pédagogiques mobilisées

Apports théoriques, support de présentation, échanges avec les participants sur leurs pratiques, ateliers de réflexion. Délivrance d'une attestation de fin de formation.

Intervenant

Nicolas Cadène : collaborateur de l'URIOPSS IDF

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation des acquis en cours de formation par des études de cas.
Évaluation de la satisfaction stagiaire par la remise d'un questionnaire d'évaluation en fin de formation.

V2 08-2025